Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 29 novembre 2023

SASU VENTURA GROUPE

PLMC AVOCATS
Tel : 04.66.04.94.40
242@plmc-avocats.com

Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 03 novembre 2026
Département : Vaucluse
Cette annonce paraîtra le 29 novembre 2023 sous réserves d'incidents

PLMC AVOCATS
Tel : 04.66.04.94.40
242@plmc-avocats.com

CONSTITUTION DE SOCIETE

En date du 27 novembre 2023 avis est donné à la constitution de la **SASU VENTURA GROUPE**
Société par actions simplifiée au **capital** de 2 500 €
Siège social : 218, le Cours à SAINT DIDIER (84210)
Objet : « La prise d'intérêts et la participation directe ou indirecte tant en France qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles ou civiles, créées ou à créer par voie de constitution de société, apport, souscription d'actions, d'obligations ou autres titres, acquisition de droit sociaux en nom collectif, en commandite ou en participation, fusion, alliance ou par tous autres moyens ou sous toutes autres formes ;
« La gestion de ses participations, les opérations de trésorerie inter groupe avec les entreprises liées, la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 29 novembre 2023

mise à disposition de tous moyens humains et matériels, les prestations de services, le conseil et la formation tant au profit des sociétés qui lui sont liées que d'entreprises tierces ;
Président : M. Fabrice DUBOIS né le 19 novembre 1967 à CREIL (60) demeurant 218, le Cours à SAINT DIDIER (84210)
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : tout actionnaire a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sous réserve de la déchéance encourue pour défaut de libération, dans le délai prescrit, des versements exigibles sur ses actions. Le droit de participer aux décisions collectives est subordonné à l'inscription en compte des actions au nom de leur titulaire au plus tard à la date de la décision collective.
Agrément des cessions d'actions : les cessions d'actions aux tiers sont librement négociables.
Durée : 99 ans
R.C.S. : la société sera **immatriculée** au RCS d'AVIGNON
POUR INSERTION

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !